

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 24 mars 2016

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3956-2015.
Hydro-Québec TransÉnergie (HQT) – Investissements Des Cantons.
Preuve de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.).

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer sous pli la preuve de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.) au présent dossier.

Tel qu'indiqué au rapport ci-joint, la présente preuve est déposée sous réserve d'une demande éventuelle de notre part de l'amender et/ou de la compléter suivant la preuve d'Hydro-Québec TransÉnergie (HQT) qui pourrait éventuellement devenir publique après la décision de la Régie sur sa demande de confidentialité, laquelle nous avons déjà contestée au présent dossier.

Nous continuons par ailleurs de suivre avec intérêt la demande de renseignements no. 3 de la Régie au Transporteur (A-0011) logée aujourd'hui, quant à la pertinence de **présenter les résultats sur une période de 30 ans ou 40 ans et sur le traitement des coûts d'exploitation et d'entretien advenant le non renouvellement de la convention de service HQD-HQT de 15 ans.** Selon les réponses à être fournies par le Transporteur, ces questions pourront aussi être traitées dans notre argumentation à venir.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.
Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse.